

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda Item 7

CRD8

Original language only

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME

CODEX COMMITTEE ON FOOD IMPORT AND EXPORT INSPECTION AND CERTIFICATION SYSTEMS

Twenty-Sixth Session

PROPOSED DRAFT PRINCIPLES AND GUIDELINES ON THE USE OF REMOTE AUDIT AND VERIFICATION IN REGULATORY FRAMEWORKS

(Comments of Burundi, Ghana, Morocco and Uganda)

Burundi

Burundi appreciates the work done by the EWG chaired by Australia, and co- chaired by Singapore, Canada and China and supports advancement to Step 5 taking note of the comments raised.

Burundi proposes EWG to continue with this work to address the issues raised below.

Section 4: Types of remote audit or inspection: The meaning of type in the title and the list in the text do not match.

Comment: Burundi proposes an amendment to the title and of section 4 by restructuring it to read as 'Methods of remote audits'

Justification: The listed are examples of methods and not types of audit.

Section 5:

Comment: Burundi proposes a modification of the title of principle 2 to read "Remote audit and inspection activities should be aligned to physical audits and inspections best practices"

Justification: Physical audits should be the bench mark for remote audits as indicated in para 10

Burundi proposes EWG to continue with this work to address the issues raised.

Section 5; Para 1

Comment; Burundi proposes to add this statement in para "Incase remote was being conducted due to restrictions as soon as restrictions are lifted, physical verification audit/inspection should be conducted immediately"

Justification: To read incase remote was being conducted due to restrictions as soon as restrictions are lifted, physical verification audit/inspection should be conducted immediately

Section 6 Para 15

Comment: Burundi proposes to delete letter "a" since there is one stand-alone para.

Section 7

Comment: Burundi proposes that the para under part d, should start read "The technology to be used should provide a minimum requirement to meet remote audit objectives"

Justification: Technology should be the minimum requirement to meet remote audit objectives"

Ghana

Section 5 – Principle

Principle 1: Remote audit and inspection activities complement and do not replace physical/in-person audits or inspections

Position: Ghana proposes the revision of the title to read:

“Remote audit and inspection activities as a regulatory tool/complementary to physical/in-person audits or inspections”

Rationale: The text of Principle 1 recognizes that remote audits may be the sole regulatory tool for verifying compliance or used in combination with physical/in-person practices. Therefore, remote audits can replace physical/in-person audits and inspections where they are used as the sole regulatory tool.

Morocco

Le Maroc soutient l'avancement de cet avant-projet à l'étape 5 du processus par étapes du Codex, néanmoins, il émet les commentaires suivant tout en espérant qu'ils seront pris en compte par le comité:

Section 3 – Définition :

Commentaire : Le Maroc propose d'ajouter les définitions de « audit » et « inspection ou du moins renvoyé en faisant référence aux définitions du Codex qui contiennent ces définitions.

Section 4 : Types d'audit ou d'inspection à distance :

Commentaire : tel que la section est écrite, le Maroc considère qu'il s'agit de la description de la manière de la conduite de l'audit ou d'inspection à distance et non de types. A ce titre le Maroc d'adopter le titre suivant : « *Manière de conduite de l'audit ou d'inspection à distance* ». « way of conducting remote audit or inspection ».

Par ailleurs, par soucis de cohérence, le Maroc propose de déplacer la première phrase du point 7 en fin de la section autant que point 8 : « 8. *Les activités d'audit et d'inspection à distance peuvent être soit "partielles" si certaines parties sont réalisées à distance, ou "entièrement" si toutes les parties sont réalisées à distance* ». Ce nouveau point proposé énumère les deux types d'audit ou d'inspection existant.

Enfin, le point 7 deviendrait comme suit : « 7. *Les activités d'audit ou d'inspection qui peuvent être menées à distance et peuvent comprendre, mais ne sont pas mais sans s'y limiter à : »*

Justification : Apporter plus de cohérence et de clarté au texte.

Section 5 –Principe 1: Les activités d'audit et d'inspection à distance complètent et ne remplacent pas les audits ou inspections sur site ou en présence

Commentaire : Le Maroc propose des changements au point 9 comme suit : « 9. *Les activités d'audit ou d'inspection à distance peuvent servir de seul outil réglementaire pour vérifier la conformité d'un processus, d'une installation ou d'un SNCA, ou être utilisées en combinaison avec des pratiques sur site / en présence pour vérifier la conformité d'un processus, d'une installation ou d'un SNCA. Cependant, lorsque les autorités compétentes et les organismes d'audit le conviennent en commun accord, cet outil réglementaire à distance peut concerner la totalité d'un audit ou d'une inspection. Dans tous les cas, le recours à cet outil relève de la discrétion de l'autorité compétente ou de l'organisme d'audit selon leur évaluation de son caractère approprié, de sa compatibilité et du support technologique disponible. Les autorités compétentes devraient être averties réaliser que les audits ou inspections à distance que les audits ou inspections à distance peuvent/pourraient ne pas convenir à toutes les exploitations du secteur alimentaire ou à toutes les autorités compétentes et que la nature distancielle de l'exercice peut aboutir à ce que des conclusions erronées soient tirées sur la conformité du système audité ou de l'établissement inspecté. »*

Justification : le Maroc maintient sa position précédente que la règle de l'audit et de l'inspection à distance est la complémentarité avec l'audit ou inspection sur site ou en présence et non le remplacement. L'exception à ce sujet est que les audits à distance peuvent être le seul outil réglementaire pour vérifier la conformité, mais à condition d'un commun accord entre les parties du processus.

Section 5 –Principe 2 – Harmonisation des meilleures pratiques des activités d'audit et d'inspection à distance avec les audits et inspections présentielles

Commentaire : Le Maroc propose ce qui suit :

- la modification du titre du principe 2 comme suit : « Harmonisation des meilleures pratiques des activités d'audit et d'inspection à distance avec celles des audits et inspections présentielle » ;
- ajouter une note de bas de page pour citer quelques références des meilleures pratiques et les directives internationales en matière d'audit seront bénéfique aux membres.

Justification : L'audit à distance doit s'harmoniser avec les bonnes pratiques des audits physiques existantes. La mise en place d'une note de bas de page citant meilleures pratiques et les directives internationales.

Section 5 –Principe 4: Les activités d'audit et d'inspection doivent être planifiées et réalisées d'une manière coopérative

Commentaire : Le Maroc propose ce qui suit :

- la modification du titre du principe 2 comme suit : « Les activités d'audit et d'inspection doivent être planifiées et réalisées d'une manière coopérative et constructive » ;

ajouter une nouvelle phrase en fin du parag. 12 comme suit « En tous les cas, les difficultés technologiques rencontrées ne peuvent en aucun cas affecté négativement le résultat de l'audit »

Uganda

Uganda appreciates the work done by the EWG chaired by Australia, and co- chaired by Singapore, Canada and China and supports advancement to Step 5 taking note of the comments raised.

Uganda proposes EWG to continue with this work to address the issues raised below.

Section 4: Types of remote audit or inspection: The meaning of type in the title and the list in the text do not match.

Comment: Uganda proposes an amendment to the title and of section 4 by restructuring it to read as 'Methods of remote audits'

Justification: The listed are examples of methods and not types of audit.

Section 5:

Comment: Uganda proposes a modification of the title of principle 2 to read "Remote audit and inspection activities should be aligned to physical audits and inspections best practices"

Justification: Physical audits should be the bench mark for remote audits as indicated in para 10

Uganda proposes EWG to continue with this work to address the issues raised.

Section 5; Para 1

Comment; Add this statement in para "Incase remote was being conducted due to restrictions as soon as restrictions are lifted, physical verification audit/inspection should be conducted immediately"

Justification: To read incase remote was being conducted due to restrictions as soon as restrictions are lifted, physical verification audit/inspection should be conducted immediately

Section 6 Para 15

Comment: Delete letter "a" since there is one stand-alone para.

Section 7

Comment: The para under part d, should start read "The technology to be used should provide a minimum requirement to meet remote audit objectives"

Justification: Technology should be the minimum requirement to meet remote audit objective